

2B.com

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Bonnatat Bernard
COMMISSAIRE AUX COMPTES
15 BIS, AVENUE DES CROATES
07000 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

**ASSOCIATION MAISON COMMUNE
EMPLOI-FORMATION**

Avenue Bernard Fontanges

46100 FIGEAC

Bouloc Joël
COMMISSAIRE AUX COMPTES
11, AVENUE CHARLES DE GAULLE
47000 CAPDENAS - GARE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 Décembre 2011

2B.com

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Sonniat Bernard
COMMISSAIRE AUX COMPTES
15 BIS, AVENUE DES CROATES
42100 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

Bouloc Joël
COMMISSAIRE AUX COMPTES
11, AVENUE CHARLES DE GAULLE
42700 CAPDENAC-GARE

*Association Maison Commune
EMPLOI-FORMATION*

*Avenue Bernard Fontanges
46100 FIGEAC*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2011 sur :

- *Le contrôle des comptes annuels de l'association Maison Commune Emploi-Formation tels qu'ils sont annexés au présent rapport,*
- *La justification de nos appréciations,*
- *Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi*

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

L'absence de référentiel de contrôle interne nous a amené à effectuer des contrôles de substances. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

*Fait à Capdenac,
Le 1^{er} mars 2012*

*Le Commissaire aux Comptes
Joël BOULOC*

275.com

*Société de Commissaires aux Comptes
15 bis, avenue des Croates - BP 248
17202 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE
05 65 45 56 81*

S.A.R.L. au capital de 4.000€ - RCS Redon 480 355 080

ASSOCIATION MAISON COMMUNE EMPLOI FORMATION FIGEAC
BILAN ACTIF

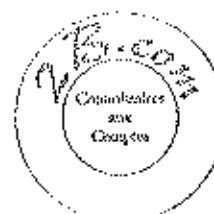
page 2

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

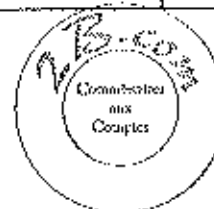
Présenté en Euros

Édité le 20/02/2012

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2011				31/12/2010	
	(12 mois)				(12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov.	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	310	310				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	4 297	3 564	732	0,04	1 502	1,25
Autres immobilisations corporelles	54 232	45 103	9 129	1,93	17 932	14,11
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	58 839	46 977	9 862	0,57	19 524	15,30
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements	592		592	0,01	783	0,62
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux	21		21	0,02	147	0,12
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	69 468		69 468	60,26	43 969	31,29
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	35 141		35 141	30,61	62 685	49,32
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	105 221		105 221	91,43	107 584	84,61
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	164 060	48 977	115 083	100,00	127 107	100,00



PASSIF	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	63 741	46,70	44 860	35,30
Résultat de l'exercice	10 394	9,03	8 877	8,98
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	5 591	4,86	13 227	16,41
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (condoat)				
TOTAL (I)	69 726	60,59	66 968	57,69
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6 757	5,87		
TOTAL (II)	6 757	5,87		
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement	15 933	13,81	40 906	32,19
. Sur autres ressources				
TOTAL (III)	15 933	13,84	40 906	32,18
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 608	7,48	3 769	2,97
Autres	14 058	12,22	15 465	12,17
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	22 666	19,70	19 234	15,13
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	115 083	103,00	127 107	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				



ASSOCIATION MAISON COMMUNE EMPLOI FORMATION FIGEAC
COMPTE DE RESULTAT

page 4

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Présenté en Euros

Edité le 20/02/2012

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)		Variation sur 12 mois (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services									
Montants nets produits d'expl.									
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Dons									
Cotisations									
Legs et donation									
Produits liés à des financements réglementaires									
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits									
Reprise de provisions									
Transfert de charges									
Sous-total des autres produits d'exploitation									
Total des produits d'exploitation (I)									
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises et de matières premières									
Variation de stock marchandises et matières premières									
Autres achats non stockés									
Services extérieurs									
Autres services extérieurs									
Impôts, taxes et versements assimilés									
Salaires et traitements									
Charges sociales									
Autres charges de personnel									
Subventions accordées par l'association									
Dotations aux amortissements									
Dotations aux provisions									
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées									
Autres charges									
Total des charges d'exploitation (II)									
RÉSULTAT D'EXPLOITATION									
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (III)									
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)									
CHARGES FINANCIERES:									
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées									



ASSOCIATION MAISON COMMUNE EMPLOI FORMATION FIGEAC
COMPTE DE RESULTAT

page 5

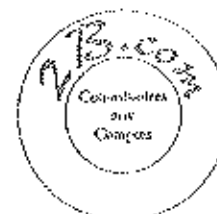
Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Présenté en Euros

Edité le 20/02/2012

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)	Variation sur 12 mois (12 mois)	%
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (VI)	312 0,10	199 0,10	113	56,78
RÉSULTAT FINANCIER	489 0,28	141 0,07	348	246,81
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	2 760 1,60	-2 121 -1,07	4 881	230,13
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion	2 0,00	48 0,02	-46	-66,82
Sur opérations en capital	7 635 4,41	10 949 5,59	-3 314	-30,28
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	7 637 4,41	10 997 5,61	-3 360	-30,54
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion	4 0,00	4 0,00		0,00
Sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	4 0,00	4 0,00		0,00
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les sociétés (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	180 469 104,90	207 201 105,70	-26 732	-12,89
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	170 076 88,88	198 329 101,26	-28 253	-14,24
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT				
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	10 394 5,04	8 872 4,03	1 522	17,16

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL				
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Personnel bénévole				
TOTAL				



Annexe aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2011 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2010 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 115 082,91 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 10 393,58 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 20/02/2012 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sauf comptabilisation des I.D.R (Indemnités Départ à la Retraite) et la comptabilisation du DIF (Droit Individuel à la Formation).

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Actif Immobilisé

- Immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

- Amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

En ce qui concerne les immobilisations décomposables, l'entreprise n'a déterminé aucun composant sur les biens figurant à l'actif. Lorsque des composants sont identifiés à l'occasion de réparations ou d'opérations sur les immobilisations, ils sont amortis sur leur durée de vie économique.

Pour les immobilisations non décomposables susceptibles de subir une dépréciation, elles sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée d'usage, au lieu de leur durée réelle d'utilisation, conformément à la mesure de simplification autorisée pour les PME (article 322-4-5, al.2 du PCG introduit par le règlement 2005-09 du CRC du 3 Novembre 2005).

Actif circulant

- Stocks :

Ils sont évalués au dernier prix d'achat connu. La valeur brute des matières, marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les éventuels produits fabriqués ou en cours de fabrication ou de travaux sont valorisés au coût de revient.

Lorsque le cours du jour ou la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

- Créances :

Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence. Annexe aux comptes annuels (suite)

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 58 839 Euros

Actif Immobilisé	Alévation	Augmentation	Diminution	Actif net
Immobilisations incorporelles	310			310
Immobilisations corporelles	58 529			58 529
Immobilisations financières				
TOTAL	58 839			58 839

Amortissements et dépréciations d'actif = 48 977 Euros

Amortissements et dépréciations	Alévation	Augmentation	Diminution	Actif net
Immobilisations incorporelles	310			310
Immobilisations corporelles	39 005	11 377		48 667
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	39 315	11 377		48 977

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis	Valeur nette	Durée
Logiciels progiciels	310	310	0	1 ans
Matér.ouill.serv.gen	4 297	3 564	732	5 ans
t.g.a.a.d/locaux I	2 926	778	2 148	de 5 à 10 ans
Mat.bureau & informa	14 101	12 252	1 850	de 3 à 5 ans
Mobilier	37 205	32 073	5 132	5 ans
TOTAL	58 839	48 977	9 862	

Etat des créances = 69 489 Euros

Etat des créances	Montant brut	Amortis	Après déduction
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	69 489		69 489
TOTAL	69 489		69 489

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 6 757 Euros

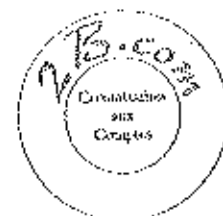
Nature des provisions	Acquiescence	Approbation	Utilisés	Annulés	Aléatoires
Prov. réglem. Amort dérogatoires					
Provisions pour risques & charges		6 757			6 757
TOTAL		6 757			6 757

Etat des dettes = 22 666 Euros

Etat des dettes	Montant total	Payé (en)	De 0 à 6 ans	Plus de 6 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	8 608	8 608		
Dettes fiscales & sociales	12 875	12 875		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 184	1 184		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	22 666	22 666	✓	

Charges à payer par postes du bilan = 11 474 Euros

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financiers div.	
Fournisseurs	5 597 ✓
Dettes fiscales & sociales	4 693 ✓
Autres dettes	1 184 ✓
TOTAL	11 474



sur le compte de résultat

ETAT DES ARRETES DE SUBVENTION EN COURS au 31-12-2011 :



SUBVENTION 2011 - EUROPE /FSE : 57.628 €

Signature le 20/10/2011 entre

- la MAISON COMMUNE EMPLOI FORMATION et

- REGION MIDI-PYRENEES par délégation de fonds au titre d'une CONVENTION FSE AXE II " Accès à l'emploi des demandeurs d'emploi - Mesure 21 - Sous mesure 213 - Coordination des acteurs de l'emploi"

Début 01/01/2011

Budget maximal éligible : 146,300 €

Participation au FSE : 57.628 €, soit 39,39%

Comptabilisation en produit compte 741823 "FSE 2011 " pour 57.628 € Et en charge compte 689823 " FSE -

Engagement à réaliser sur ressources affectés" et en fonds dédié pour la quote-part non réalisée, à savoir 3.458 €.



SUBVENTION 2011 et suivant : CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIF

Entre : - la MAISON COMMUNE EMPLOI FORMATION et

- le MINISTERE DE L'EMPLOI, DE LA COHESION SOCIALE ET DU LOGEMENT.

Objet : mise en œuvre de la charte nationale des maisons communes de l'emploi - Réalisation du plan d'action annexé à la convention.

MONTANT au titre de 2011 : 43.172 € pour le fonctionnement. Il a été comptabilisé pour 6.476 € de fonds dédiés sur cette somme & Engagement à réaliser sur ressources affectés" compte 689113.

SUBVENTION 2011 : REGION MIDI-PYRENEES de fonctionnement : 59.200 € signé le 10-05-2011 ; il a été comptabilisé au titre de cette subvention un engagement à réaliser de 6.000 € (compte 689.122) et en fonds dédiés. Il restait au 31-12-2011, 11.840 Euro restant à percevoir (bilan actif)

SUBVENTION 2010 : REGION MIDI-PYRENEES de fonctionnement : Il a été reçu le solde de la subvention 2010 à hauteur de 12.000 € (compte 789822 SUBV. M.P. 2010) et en fonds dédiés.

midipyrenees.fr



SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT :

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT : pas de nouvelles subvention d'investissement attribuée en 2011

Les subventions d'investissement sont comptabilisées dans un compte de capitaux propres et rapportées en produits sur une durée égale à la durée d'amortissement des investissements réalisés. Ainsi la présentation des comptes sociaux s'en trouve plus cohérente.

La quote-part de subvention d'investissement sur exercices antérieurs s'élevait pour l'année 2011 à la somme de 7.635 €, venant compenser ainsi la charge d'amortissement des biens correspondants.

Annexe aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Information sur le compte de résultat

Le détail des postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figure au chapitre « compte de résultat détaillé » des états financiers complets. On pourra s'y reporter pour obtenir une information plus détaillée.

Engagements au titre des indemnités de départ à la retraite

I / HYPOTHESES RETENUES

Paramètres par catégorie

Catégorie	Age départ retraite	Taux de charges patronales	Taux de contribution patronale	Taux turnover	Taux profil	Table mortuaire
NON CADRE	60-62 ans (Age Hors de l'Etat)	23.00	36.00	Turn-over faible	profil 1.5%	IRSLC 2018

Paramètres financiers

Taux d'actualisation (net d'inflation) : 4.60

Hypothèse de calcul

Le calcul de l'engagement tient compte des charges sociales

Données de l'entreprise

Catégorie	Effectif	Age moyen	Indemnité moyenne	Salaires moyen	Coûté (activité probable résiduelle)
NON CADRE	3	45	3	1 679,67	15
TOTAL	3	45	3	1 679,67	15

II / Engagement par catégorie

Catégorie	Engagement
NON CADRE	3 103,90
TOTAL	3 103,90

III / Détail du calcul par salarié

Matr.	Nom et Prénom(s)	Salire	Revenu	Mois (DU)	Mois (MR)	droits
3	DUPLYRON PASCALE	1 400,00	1,41	8,17	8,17	22 701,29
1	ROLARD RENATE	1 031,00	1,21	4,17	4,17	11 336,94
2	TESSIER CRISTINE	1 604,00	1,27	5,67	5,03	14 956,03
TOTAL						

IV / Echéancier aux termes

Catégorie	Eng. immédiat	Eng. de 1 à 5 ans	Eng. plus de 5 ans
NON CADRE	0,00	0,00	3 103,90
TOTAL	0,00	0,00	3 103,90

V / Echéancier des engagements

Période	Départs	Droits acquis	V.A.P.(*)	Engagements
13	1	11 336,94	6 017,71	802,30
16	1	14 956,03	6 599,41	1 319,01
23	1	21 407,29	6 826,20	916,40



Annexe aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 11 474 Euros

Dates (ou rattachement à des comptes rattachés)	Montant
Fourn.fts non parven(408100)	5 597
TOTAL	5 597

Dates (ou rattachement à des comptes rattachés)	Montant
Congés payés dus(420200)	3 847
Org.sec.autr.cherg a(438600)	846
TOTAL	4 693

Dates (ou rattachement à des comptes rattachés)	Montant
Divers charges a pay(468600)	1 104
TOTAL	1 184



2B.com

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Sonnaud Bernard
COMMISSAIRE AUX COMPTES
15 BIS, AVENUE DES CROATES
12202 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

ASSOCIATION MAISON COMMUNE EMPLOI-FORMATION

Avenue Bernard Fontanges

46100 FIGEAC

Bouloc Joël
COMMISSAIRE AUX COMPTES
11, AVENUE CHARLES DE GAULLE
12202 CAPDENAC-GARE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES *Exercice clos le 31 décembre 2011*

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous été donné avis d'aucune convention nouvelle intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code du commerce.

Fait à Capdenac-Gare,

Le 1^{er} mars 2012

*Le Commissaire aux comptes
Joël BOULOC*

2B.com
Société de Commissaires aux Comptes
15 bis, avenue des Croates - BP 248
12202 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE
05 65 45 56 81